

SPPPI ESTUAIRE DE L'ADOUR
REUNION PLENIERE
Mercredi 4 mars 2015

Présents

Mme THEBAUD - Adjointe Déléguée à l'environnement et à l'attribution des logements sociaux, Mairie de Boucau, Conseillère Communautaire Agglomération Côte Basque Adour et Présidente du SPPPI Estuaire de l'Adour

Mme DEQUEKER - Adjointe à l'environnement, Mairie Anglet

M. BERGE - Conseiller Régional, Président Commission Infrastructures, Conseil Régional d'Aquitaine

M. MARTY - Directeur du Port et équipements, CCI Bayonne Pays Basque

Mme COURREGES - Ville d'Anglet, Responsable de Service Environnement et Développement Durable

M. LAJUSTICIA - Responsable QSE, CCI Bayonne Pays Basque

M. AGOSTINI - Chef SDEPB, Conseil Régional d'Aquitaine

M. LAPEBIE - Adjoint à l'environnement, Mairie de Tarnos

Mme BIRLES - Conseillère municipale, Commune de Tarnos et Déléguée communautaire, Communauté de Communes du Seignanx

Mme TUCOULET - Service Environnement, Commune de Tarnos

M. CARRERE - Responsable Urbanisme, Communauté de Communes du Seignanx

M. CURUTCHET - Responsable Service Hygiène et Sécurité, Ville de Bayonne

M. SALDUCCI - Conseiller municipal délégué, Ville de Bayonne

M. DUBERT - Responsable Antenne Bayonne, DREAL Aquitaine UT64

M. PALACIO - Responsable Moyens généraux et industriels, DASSAULT AVIATION

M. DEVANT - Responsable Moyens généraux et industriels, DASSAULT AVIATION

M. RE - Responsable Fonctionnement et Risques industriels, SOBEGI

Mme SARRADE - Chargée de mission Développement Durable - Agglomération Côte Basque Adour

M. ARDIACO - Administrateur, ADALA

M. DULAU - Administrateur, ADALA

M. TERRASSE - Directeur QSE, CELSA France

M. DRONEAU - Directeur, SOTRAMAB

M. DUMUR - Correspondant Environnement, AIR LIQUIDE

Mme POIRIER - Responsable Relations clients, TIMAC AGRO

M. BRULEBOIS - Officier Prévision, SDIS64

M. LAGRABE - Officier Anglet, SDIS 64

M. PACHON - Président, CADE

M. DURDEYTE - ZIPADOUR

M. VIGE - ZIPADOUR

Mme BAREILLE - Chargée de mission SAGE Adour aval, Institution Adour

M. GOLDMUND - Stagiaire, Institution Adour

Mme BEDERE - ECOSCOPE Logistique et Animation du SPPPI

Excusés

M. DALLENNES - Sous-préfet de Bayonne

Roland VIVANT et Pascale VETTES-LANNEBRAS - LBC BAYONNE

Georges CINGAL et Jean-Pierre SEMELIN - SEPANSO 40

Claire CASTAGNEDE-IRAOLA - DREAL UT40

Documents en ligne :

Présentation de la réunion

Le compte-rendu présente de manière synthétique les échanges tenus lors de la réunion.

Ouverture de la séance

Marie-Ange THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour
Présentation en ligne - Présentation Réunion

Ordre du jour de la plénière :

- Etat d'avancement de l'Etude de zone
 - COS du 10/02
- Fonctionnement du SPPPI Estuaire Adour
 - Commande pour la mission d'animation et de logistique des travaux du SPPPI 2015
- Proposition pour la mise en place d'un dispositif de gestion des plaintes
 - Accueil Mairie Boucau et MAISICA : suite donnée au demandes de riverains
 - Groupe de travail animé par la CCI Bayonne Pays Basque avec la collaboration des sites industriels : suite donnée à la demande de la Mairie d'Anglet
- Point sur l'actualité portuaire
 - Bilan des trafics et situation économique
 - Bilan des activités industrielles
 - Avancement des projets d'aménagements
- Questions diverses
 - Point sur les dossiers de dépollution en cours
 - Etat d'avancement du dossier CLIC de suivi du PPRT de LBC

- **Etat d'avancement de l'Etude de zone**

J'ai demandé à Valérie BEDERE de rédiger un document complet sur l'historique de l'Etude de zone notamment à l'attention des nouveaux élus. Ce document synthétique retrace la chronologie et souligne les éléments importants, il sera joint au compte-rendu et diffusé à tous.

L'intégralité des travaux menés dans le cadre de l'étude de zone sera présentée lors de la prochaine plénière. La date a été reportée afin d'avoir des résultats complets.

Le Comité d'Orientation Stratégique qui assure le suivi technique de l'étude de zone s'est réuni pour la 9ème fois le 10 février dernier pour traiter notamment les points suivants :

- Les résultats de l'enquête « nuisances » par Bertin Technologies
- La version provisoire de phase 2 par Bertin Technologies
- Les pistes préparatoires à la phase 3,
- Le planning de remise des rapports,
- Le planning et les orientations du phasage de la poursuite de l'étude.

Valérie BEDERE - ECOSCOPE**Principaux éléments issus de la réunion du COS du 10/02/2015 :****- Enquêtes Nuisances :**

Cette enquête a donné lieu à 31 réponses dont 20 concernant la zone portuaire.

Les activités du périmètre d'étude suscitent des inquiétudes auprès des populations dont la principale concerne les risques pour la santé et l'absence de leur évaluation.

Les secteurs les plus sensibilisés sont ceux proches de la zone industrialo-portuaire : Tarnos, Boucau, Anglet.

Selon les retours de questionnaires, les activités seraient la cause d'une pollution avérée de l'environnement : impact sur la qualité de l'air principalement.

Les nuisances dues aux odeurs et au bruit sont lourdement ressenties. Leur origine : les activités industrielles.

- Périmètre de l'étude

Des débats se poursuivent sur la justification de la non prise en compte des émissions de l'aéroport dans le calcul de modélisation.

- Résultats de la modélisation

Des manques dans les données sont constatés :

- PM2.5
- Emissions gare de triage SNCF

Il est rappelé que :

- La modélisation est une orientation parmi les autres pour définir le programme de la phase 3.
- Le bruit de fond sera intégré lors des phases 4 et 5 (étude du risque).
- Bien qu'elle se base sur des scénarios d'exposition, la modélisation ne constitue pas pour autant une évaluation du risque sanitaire. Son objectif est de permettre une hiérarchisation des substances ainsi qu'une identification des zones pouvant présenter une sensibilité du fait de leur exposition.

Suite de l'étude

Les pistes envisagées pour la réalisation du cahier des charges préparatif de la Phase 3 (diagnostic de l'état des milieux) sont les suivantes :

- Campagnes de mesures fixes au niveau de l'aéroport et de la gare de triage
- Campagnes de mesures fixes au niveau des zones sensibles identifiées (zone industrialo portuaire...)
- (caractérisation des COV ; mesures des poussières, NO₂, SO₂, As, Cr/Cr VI)
- Campagne de mesures au niveau de la zone aéroportuaire
- Jury de nez à proximité de la zone industrialo portuaire
- Campagnes de mesures des concentrations en métaux lourds dans le sol au niveau des zones sensibles aux dépôts (zones maraîchères, élevages...)

Le planning est revu de la façon suivante :

- Phase 2 :
Rapport définitif : mars 2015
- Pré-Phase 3 :
Rapport provisoire : février 2015
Rapport définitif : avril 2015

Le phasage de la poursuite de l'étude

Les documents n'étant pas aboutis, il est décidé de reporter la présentation des travaux sur l'étude de zone, initialement prévue le 04/03/2015, à la plénière du SPPPI de fin juin 2015.

Le COS se réunira le 9 avril 2015 pour « valider » l'ensemble des rapports finalisés ainsi que les notes de synthèse et de suivi rédigées par Bertin Technologies et l'INERIS prévues par le marché et la commande de l'AMO.

Des réunions téléphoniques techniques (DREAL / INERIS / AIRAQ) seront organisées.

Pour ce qui concerne les 3 phases restantes, il est proposé de lancer la consultation sur 3 lots avec 2 lots en option.

Marie-Ange THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour

➤ Fonctionnement du SPPPI Estuaire Adour

J'ai réuni un jury (volontaires : Mme DEQUEKER, Mme BIRLES, M. SALDUCCI, M. PARRENO) pour l'examen des propositions de prestations d'animation et de logistique des travaux du SPPPI.

Il a été convenu en jury puis validé en bureau :

- De poursuivre les travaux engagés avec ECOSCOPE pour l'année 2015,
- De travailler sur une actualisation du cahier des charges de la mission pour 2016. En effet, le contenu avait été élaboré avec l'équipe antérieure et les nouveaux élus ont fait part de leur souhait de renforcer notamment la fonction animation.

Je soumetts au vote la régularisation de la commande accompagnée du règlement du premier acompte de 30% soit 12600€.

Qui est contre ? 0

Qui s'abstient ? 0

La décision est adoptée à l'unanimité.

INERIS a émis une facture de 3144€ correspondant aux derniers travaux réalisés. Je soumetts le règlement de cette facture au vote.

Qui est contre ? 0

Qui s'abstient ? 0

La décision est adoptée à l'unanimité.

➤ Proposition pour la mise en place d'un dispositif de gestion des plaintes

- Accueil Mairie Boucau et MAISICA : suite donnée au demandes de riverains

Suite à des plaintes de riverains, la Mairie a organisé une rencontre sur place avec M. PARRENO.

Des recherches menées par l'industriel ont permis de trouver la source du bruit perçu. L'entreprise s'est engagée à résoudre le problème.

Les riverains ont été très satisfaits d'être reçus et entendus.

- Groupe de travail animé par la CCI Bayonne Pays Basque avec la collaboration des sites industriels : suite donnée à la demande de la Mairie d'Anglet

Suite à des plaintes récurrentes, la Mairie d'Anglet a demandé la réunion d'un groupe de travail pour avancer avec les industriels dans le sens de l'identification des sources et de la résorption des nuisances.

Valérie BEDERE - ECOSCOPE

Suite à la réunion du dernier bureau, un groupe de travail dédié à cette thématique s'est réuni en présence de M. Le Maire d'Anglet qui a fait part de sa démarche d'enregistrement et constat par huissier de toutes les plaintes des habitants de la commune.

Freddy LAJUSTICIA a coordonné la consultation et a présenté l'ensemble des dispositifs mis en place par la CCI et les usagers du Port. Il a proposé la mise en place d'une fiche alerte dont un format de base a été soumis aux membres du GT (ci-après). Le principe du recours à cette fiche a été validé.

PLAINTÉ ENREGISTRÉE PAR :		Plainte : <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> Externe	
IDENTIFICATION DU PLAIGNANT			
Date et heure d'enregistrement :			
Nom :			
Adresse :			
Téléphone :			
OBJET DE LA PLAINTÉ			
<input type="checkbox"/> ODEUR <input type="checkbox"/> BRUIT <input type="checkbox"/> EAUX <input type="checkbox"/> AIR <input type="checkbox"/> POUSSIÉRES <input type="checkbox"/> AUTRE (A préciser)			
CONDITIONS CLIMATIQUES			
Direction du vent :		Force du vent :	Température :
CARACTÉRISATION DE LA NUISANCE			
LIEU GEOGRAPHIQUE DE LA NUISANCE :			
DEPUIS COMBIEN DE TEMPS LA NUISANCE EST-ELLE RESSENTIE ?			
<input type="checkbox"/> Moins d'une heure <input type="checkbox"/> Quelques heures <input type="checkbox"/> 1 ou 2 jours <input type="checkbox"/> Quelques jours			
PERCEPTION DE LA NUISANCE			
<input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Par intermittence			
FRÉQUENCE DE PERCEPTION DE LA NUISANCE			
<input type="checkbox"/> Première fois <input type="checkbox"/> Occasionnellement <input type="checkbox"/> Fréquemment <input type="checkbox"/> Quasi-constamment			
INTENSITÉ			
<input type="checkbox"/> Très forte <input type="checkbox"/> Forte <input type="checkbox"/> Faible			
SI ODEUR :			
ODEUR PERÇUE SIMILAIRE À UNE ODEUR DE ?			
<input type="checkbox"/> Ammoniac <input type="checkbox"/> Égout/excrément <input type="checkbox"/> Gazole/essence <input type="checkbox"/> Poisson/Poisson pourri <input type="checkbox"/> Beurre rance <input type="checkbox"/> Fruit <input type="checkbox"/> Œuf pourri <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) <input type="checkbox"/> Choux <input type="checkbox"/> Gaz échappement <input type="checkbox"/> Parfum/fleur <input type="checkbox"/> Déchets ménagers <input type="checkbox"/> Gaz de ville <input type="checkbox"/> Vinaigre			
SINON Bruit, Eaux, Air, Poussière autre : DESCRIPTION (à compléter)			
INVESTIGATIONS ET ACTIONS MENEES			
NOM DE L'INTERVENANT :			
RAPPORT D'INVESTIGATIONS – si odeur, préciser origine (certaine, probable, indéterminée)			
ACTIONS ENGAGEES :			
REPONSE FAITE AU PLAIGNANT			
REPONSE FAITE PAR :		Le :	

Mme COURREGES - Ville d'Anglet

Depuis 2010, nous avons mis en place une interface courriel entre plaignants Angloy et industriels afin de pouvoir répondre rapidement aux administrés avec des éléments portant sur les conditions et les sources potentielles des nuisances.

L'objectif, à présent, est d'aller plus loin notamment de décrire les solutions envisagées par l'industriel en cas de nuisances. Cette fiche doit permettre d'identifier la source (paramètres et activité) mais aussi les suites données pour améliorer et éviter le renouvellement des plaintes.

Je pense que la partie enquête, que j'assume aujourd'hui, pourrait plutôt être du ressort du SPPPI. Il faudrait se réunir à nouveau pour pouvoir améliorer la fiche.

Marie-Ange THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour

→ Si le principe de son adoption est validé par la plénière, il reste à en fixer les modalités de gestion notamment :

- définir son emplacement, son format,
- désigner un interlocuteur (ou plusieurs)
- qui la diffuse aux partenaires,
- qui fait les relances en cas d'absence de retour,
- qui exploite les données,
- qui fait des recherches complémentaires,
- envisager un mode de diffusion des résultats (mise en ligne de la fiche complétée ?
- Prévoir un retour d'expérience, de quelle manière on en tire des améliorations.

On peut prévoir un GT à l'occasion du prochain bureau fin avril pour définir les améliorations et les modalités de gestion.

Dans l'attente, Valérie BEDERE peut être destinataire des fiches et les traiter.

On pourra faire un bilan en plénière et réajuster si nécessaire en fonction du nombre de plaintes, des retours et des résultats obtenus.

Valérie BEDERE - ECOSCOPE

Pour la prochaine réunion du GT, on va consulter l'intervenant informatique pour trouver une solution ergonomique qui facilitera la saisie et le traitement avec une mise en ligne de la fiche.

Il faut également définir si les éléments de réponses peuvent être mis en ligne après traitement.

M. TERRASSE - CELSA France

De notre point de vue, il n'y a aucune difficulté à communiquer les résultats en cas de plainte, ce que nous faisons déjà au cas par cas.

M. DULAU - ADALA

On a une fiche propre à ADALA. Il n'y a pas de problème à la faire évoluer vers celle proposée.

Il faut trouver un circuit court de traitement et aussi un système d'utilisation beaucoup plus simple pour permettre au plus grand nombre de la renseigner.

M. BERGE - REGION AQUITAINE

Il paraît plus rationnel que ce soit le SPPPI qui gère.

Je souhaiterais que l'on puisse être dans le même état d'esprit que l'étude de zone qui consiste à regarder ce qui se passe sur le Port mais aussi autour du Port.

M. PACHON - CADE

On souhaiterait que toutes les demandes et toutes les réponses soient consultables.

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire Adour

On pourrait créer une page dédiée à la consultation des membres du SPPPI.

M. DRONEAU - SOTRAMAB

Il faudrait prévoir un retour à l'attention des industriels qui sont mis en cause et finalement ne sont pas forcément à l'origine des nuisances et n'en ont pas l'information. Il faudrait aussi prévoir une modération notamment quand on se plaint de bruit émis 2 à 3mn par jour et équivalent au bruit d'une mobylette alors

qu'on fait tous les efforts pour limiter l'impact.

Mme COURREGES - Ville d'Anglet

Nous avons des relevés de la station de CELSA qui mentionnent plus de 5 décibels d'émergence pendant la phase de chargement de cailloux dans les wagons. Nous avons une vidéo de ces chargements et le bruit est loin d'être anodin et ne correspond pas à l'idée que l'on peut se faire d'un port exemplaire dans ses pratiques environnementales au milieu d'une zone urbaine.

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire Adour

C'est cette procédure que l'on doit mettre en place au sein du SPPPI.

M. BERGE - REGION AQUITAINE

La priorité est le respect de la norme. Le principe du SPPPI est de travailler à l'amélioration des pratiques. Si on est en dessous de la norme, on cherche à continuer à s'améliorer mais on n'obtiendra pas un niveau de 0 nuisance.

Le Laminier des Landes a mis 15M€ de plus pour la partie réduction des nuisances (insonorisation, insertion paysagère).

Les riverains du Port n'ont pas pu ignorer la présence du Port au moment de leur installation.

Les industriels ont toujours présenté des plans de progrès en SPPPI mais on aura une limite.

Il faut prendre en compte que le poids économique du port est égal au poids économique du tourisme.

Mme COURREGES - Ville d'Anglet

On n'a pas d'information sur les normes en matière de manutentions, sur le pouvoir de police. On ne sait pas si la Région a prévu dans son règlement des prescriptions par rapport aux pratiques de chargement-déchargement.

M. BERGE - REGION AQUITAINE

Il existe des normes de bruits.

Mme COURREGES - Ville d'Anglet

Que fait-on quand on a des émergences importantes ? Quelle réglementation s'applique dans ce cas précis ? De plus, le respect de la réglementation est une chose, la prise en compte de la gêne occasionnée, lorsqu'elle est importante, en est une autre. Intégrer les riverains comme parties prenantes de la gestion portuaire serait un plus indéniable.

M. DRONEAU - SOTRAMAB

Comment pouvez-vous dire que c'est le déchargement qui génère ce bruit ? Il y a des déchargements tous les jours. On a eu un arrêt d'un mois et une reprise depuis un mois. Le chargement se fait depuis 6 mois sur Tarnos alors qu'il se fait normalement sur St Bernard.

M. BERGE - REGION AQUITAINE

On peut s'organiser pour prendre des mesures et vérifier le respect ou non des normes.

Mme DEQUEKER - Ville d'Anglet

Le problème est que les manutentions se font directement sur les quais sans aucune protection et non pas dans l'enceinte d'un hangar qui pourrait être construit aux normes avec une double protection.

M. DRONEAU - SOTRAMAB

Ça fait 3 ans qu'on décharge le quartz à St Bernard sans avoir aucun problème. On travaille temporairement à Tarnos mais on espère revenir rapidement à St Bernard.

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire Adour

On a eu un cas surprenant sur MAISICA où ce sont des bâtiments qui faisaient écran et que l'industriel ne pouvait pas le constater.

M. AGOSTINI - REGION AQUITAINE

Il faut regarder la réalité des chiffres. En matière de déchargement de vrac, il sera impossible d'avoir 0

bruit.

M. DULAU - ADALA

On plaide depuis longtemps pour avoir une station complète rive gauche et avoir des chiffres.

Marie-Ange THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour

➤ Point sur l'actualité portuaire

Au cours du dernier bureau, nous avons évoqué l'évolution de la situation du Port de Bayonne. Il nous a semblé intéressant et important de partager les informations au sein du SPPPI et notamment d'avoir un bilan sur les trafics, sur les activités industrielles existantes et sur les projets à venir.

Je laisse la parole à la CCI, à la Région et à l'Etat pour nous apporter ces informations.

- Bilan des trafics et situation économique
- Bilan des activités industrielles
- Avancement des projets d'aménagements

M. MARTY - CCI Bayonne Pays Basque

Le trafic s'est stabilisé en 2014 alors qu'il était en baisse en 2013.

Le premier acteur du Port, CELSA, a connu une baisse modérée de son activité qui a un impact important pour le Port.

Le trafic de vrac est en hausse (maïs et quartz) ainsi que les nouveaux trafics (coke pétrole, vrac, ballaste SNCF).

Le trafic de quartz est 100% de report modal. C'est un trafic intéressant sur lequel il est important de continuer à étudier les meilleures conditions de manutentions vis-à-vis de son environnement".

Le trafic sur quais publics est assez dynamique mais ne représente que 30% du total.

Les prévisions à la hausse de 300kT pour 2015 affichent un retard de 150kT sur les 2 premiers mois.

Quelques projets importants :

- Laminoir des Landes : 150kT en 2016 puis 300kT,
- Drague : en cours de construction avec livraison prévue en septembre,
- Opérateur Ferroviaire de Proximité : enjeu important pour les riverains et l'environnement.

Le Port a perdu 3 M€ en 2014, la prévision pour 2015 est une perte de 2 M€. On a un besoin urgent de développement de trafics.

M. LAJUSTICIA - CCI Bayonne Pays Basque

On poursuit les aménagements avec des investissements lourds sur les quais notamment pour poursuivre les améliorations.

M. AGOSTINI - Région Aquitaine

Le rythme de croisière du Port était d'environ 4MT/an (9^{ème} port français).

En baisse depuis 2010, en 2014, on est tombé à 2.6 MT (Perte de 1MT liée à arrêt de Célanèse et Raffineries du Midi + 900kT de baisse CELSA France).

Le bois tempête a caché la perte pendant un certain temps (1MT) et le déficit apparait clairement maintenant.

En 2014, un nouveau quai a été livré à Blancpignon (16M€). En 2015, de grosses réparations seront engagées (quais Celsa et ouvrages embouchure).

M. PACHON - CADE

Je m'interroge sur les causes du retard de démarrage de Laminoir des Landes et sur l'arrêt des containers.

M. MARTY - CCI Bayonne Pays Basque

Pour Laminoir des Landes, il y a eu un problème de bouclage du plan de financement global puis une mauvaise conjoncture économique.

Pour les containers, le trafic s'est arrêté cet été. La ligne n'a pas repris mais on poursuit le travail. Il y a un trafic potentiel mais on est pénalisé en termes de compétitivité par l'abandon de l'écotaxe alors que les bateaux ont subi l'application d'une nouvelle taxe.

La performance se situe sur le service, le prix et la fréquence. On n'est pas aussi bon que les camions notamment sur la question de la fréquence.

Pasajes vient de démarrer une ligne de containers sur Anvers. On discute avec eux pour trouver des partenariats.

M. BERGE - REGION AQUITAINE

Le coût du projet de Laminoir a été majoré de 15M€ par l'intégration environnementale. Le retard a été causé par le bouclage dans ces conditions puis par la mauvaise conjoncture.

Pour les containers, nous sommes plusieurs à déplorer également l'abandon de l'écotaxe sur le transport de marchandises. La Région Aquitaine travaille sur l'éco-conditionnalité de ses aides économiques et notamment étudie la manière d'intégrer le report modal dans cette politique d'éco-conditionnalité.

M. DULAU - ADALA

La problématique Port a-t-elle été abordée dans les discussions portant sur le nouveau territoire régional ?

M. BERGE - REGION AQUITAINE

La Rochelle + Bordeaux + Bayonne = Bilbao. Cela donne une image de l'impact des ports dans leurs territoires.

Bayonne est le seul port décentralisé.

La question d'une stratégie globale portuaire se pose pour la Région. Il y a des exemples dans d'autres régions (ex : Basse-Normandie).

On avait demandé la décentralisation de grands ports maritimes qui n'a pas été acceptée par l'Etat.

On devrait aller vers une rationalisation mais on n'en a pas défini les modalités opérationnelles.

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire Adour

Quel est l'avenir des CCI ?

M. MARTY - CCI Bayonne Pays Basque

Les services industriels et commerciaux ne sont pas touchés par la réforme des CCI. L'impact sur la taxe ne concerne pas le budget du port.

En revanche, on essaye de trouver des logiques entre les gestionnaires de ports.

M. DURDEYTE, ZIPADOUR

Vous aviez annoncé l'accès aux documents du SDA. Nous avons écrit à la commission d'accès aux documents administratifs. Le courrier adressé aux sous-préfets des Pyrénées Atlantiques et des Landes a été transféré à la Région. Pouvez-vous nous dire quand la Région va donner suite aux demandes exprimées dans ce courrier ?

M. BERGE - REGION AQUITAINE

L'intégralité du SDA est en ligne. L'accès n'est pas facile par le site de la Région. Par contre, j'avais transmis le lien à Valérie BEDERE. Je le transmets à nouveau et on pourra le joindre au compte-rendu de réunion. Je suis également disponible pour rencontrer les associations qui le souhaitent comme je l'avais fait dans les phases préparatoires.

M. DURDEYTE, ZIPADOUR

Peut-on prendre contact avec les services juridiques et savoir quel est le statut de ce courrier ? (après complément, il est précisé que ce courrier a été adressé après communication du document SDA pour obtenir des informations complémentaires dans le respect de l'information et la participation du public).

Extrait ci-après courrier CADE du 2/12/204 adressé après la réunion

« Nous vous remercions de votre envoi du document de présentation du Schéma Directeur d'Aménagement que nous avons bien reçu.

Après lecture et analyse, nous souhaitons vous demander la communication de la liste des thèmes centraux d'aménagement composant le projet global ainsi que la liste et l'objet des documents qui

composent chacun et notamment les compte- rendus des séances concernées de Conseil du Port, les objectifs, les techniques, les investissements prévus, les concertations menées, les échéanciers de réalisation, les compte rendus des séances de présentation aux conseils municipaux précisant notamment l'objet des votes qui ont eu lieu, ainsi que les documents « Plan de Gestion de Dépollution » relatifs à la dépollution des sols de Raffinerie du Midi et de Fertiladour- Timac Agro. Nous nous tenons à votre disposition si cela vous paraît utile, pour faire en sorte que l'ensemble des informations nécessaires à la connaissance du dossier soient mis à notre disposition pour le 15 décembre prochain, permettant ainsi de clôturer l'Avis de la CADA et ses conditions sous réserve de compléments ultérieurs jugés nécessaires.

M. AGOSTINI - Région Aquitaine

Je prends note de la demande et je fais un point avec le service juridique pour vous répondre.

Marie-Ange THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour

➤ Questions diverses

- Point sur les dossiers de dépollution en cours

Nous souhaiterions avoir un point complet dès que possible sur les dossiers de dépollution qui sont en cours sur Boucau.

M. DUBERT, DREAL Aquitaine

Le site de SAADEG a été dépollué en 2014 par la SNCF. Le nouveau propriétaire a également fait dépolluer la partie proche des voies ferrées. On attend les résultats du bilan pour connaître le niveau de dépollution atteint. Il ne peut pas y avoir d'activité pour le moment.

Pour le site de Raffinerie du Midi, le diagnostic définitif et les propositions de gestion ont été rendus en novembre 2014. On a analysé le dossier. On les voit en avril pour fixer le niveau de dépollution et envisager le calendrier ce qui nous permettra d'émettre l'arrêté préfectoral. La dépollution devrait s'étaler sur plusieurs années.

M. DURDEYTE, ZIPADOUR

Les conclusions du rapport de 2010 ont donc été remises en cause ?

Le dossier final est-il disponible ?

M. DUBERT, DREAL Aquitaine

Il devrait y avoir des restrictions d'usage sur certains terrains liées aux pollutions résiduelles.

La pointe du site permettra de faire les aménagements prévus par la mairie.

Pas de décision administrative pour l'instant donc pas de communication de documents.

Pour le site de Fertiladour, le dossier est en cours d'instruction.

M. DURDEYTE, ZIPADOUR

On avait prévu une étude extérieure ?

M. DUBERT, DREAL Aquitaine

L'étude demandée à l'extérieur du site a été réalisée.

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire Adour

Le document complet a été présenté (mais non remis) à la Mairie de Boucau avant transmission à la DREAL.

M. BERGE - REGION AQUITAINE

L'ensemble des collectivités a voté une dépollution maximale pour un usage industriel et urbain des terrains. Nous serons, à ce titre, très exigeants sur le plan de gestion. La DREAL travaille en collaboration avec l'ASN sur ce dossier.

M. PACHON - CADE

Ce qui nous inquiète c'est l'éventuel usage du sable (forcément contaminé) par les futurs intervenants sur le site.

Mme POIRIER - TIMAC AGRO

L'objectif du groupe est d'y développer des activités donc il n'est pas question de rester en l'état.

Marie-Ange THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour

- Etat d'avancement du dossier CLIC de suivi du PPRT de LBC

Mme DEQUEKER a sollicité un point sur ce dossier car il avait été envisagé de réunir le CLIC le 15 décembre et suite à l'annulation de cette date nous n'avons aucune information.

M. DUBERT, DREAL Aquitaine

Tous les sites SEVESO doivent avoir une commission de suivi de site qui se réunit 1 fois par an. Pas de réunion du CLIC depuis 2013 pour LBC.

On attend une réponse des 2 sous-préfectures suite à une proposition pour le mois d'avril.

Information complémentaire

M. BERGE - REGION AQUITAINE

Dans la poursuite des travaux engagés sur les problématiques de l'Estuaire, dans le cadre du SAGE, nous avons décidé de contractualiser par un contrat d'estuaire avec un volet portuaire. Nous travaillons avec l'ensemble des acteurs pour réaliser ce contrat.

En l'absence d'autres interventions, Mme THEBAUD remercie les membres pour leur participation.